



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **LES DISPOSITIFS DE LA DGER EN APPUI AUX PROJETS DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE**

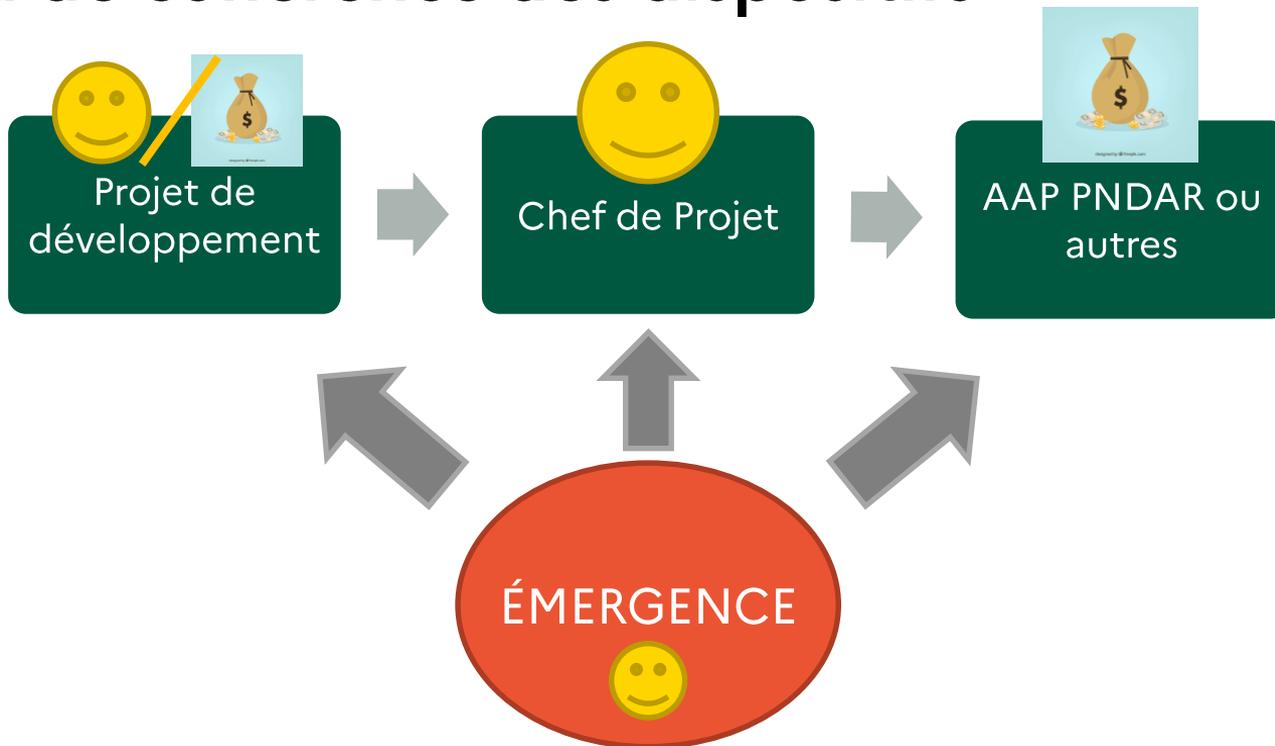
# Introduction

- **Rémi PROUST,**  
chef du Bureau du Développement Agricole et des Partenariats pour l'Innovation

# Base réglementaire

- Note de service « Dispositifs » DGER/SDRICI/2023-435 du 06/07/2023

# Schéma de cohérence des dispositifs

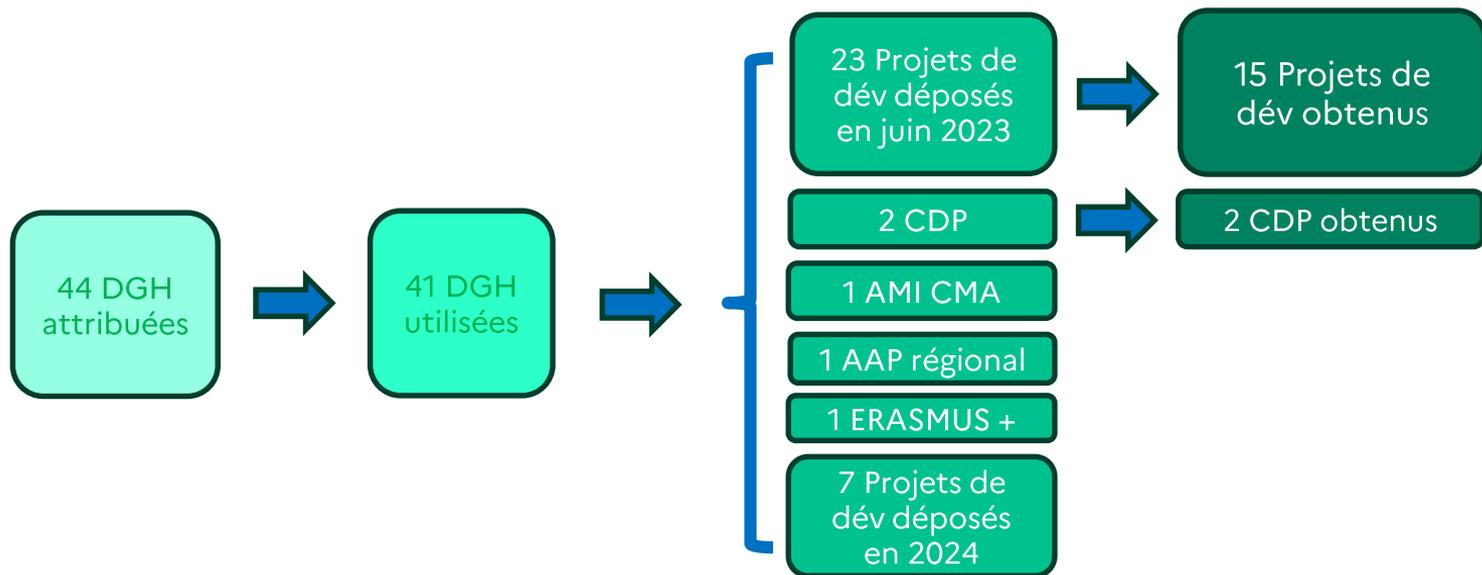


# ÉMERGENCE

- Dispositif créé pour l'année scolaire 2022/2023, poursuivi en 2023-2024
  - **Objectif : rendre les EPLEFPA plus actifs et plus compétitifs sur les AAP, tous thèmes confondus**
  - Moyens : décharger des enseignants pour la préparation de projets, à déposer jusque fin 2024
  - 36h de DGH attribuées pour l'année scolaire par porteur de projets EMERGENCE
  - Choix des établissements lauréats à réaliser par les SRFD et à transmettre à la DGER
  - Une seule contrainte pour ce choix : annoncer l'AAP visé en juillet et déposer le projet (par les SRFD sur RESANA)
  - Date de remise des projets des établissements choisis par les SRFD à la DGER : **au plus tôt !**
  - Dispositif d'accompagnement : via le PNF avec la Bergerie nationale et le séminaire « Dispositifs »
-

# ÉMERGENCE

- Éléments de bilan sur 2022 / 2023:



# Projet de Développement et Chef de Projet

## Les points communs

- Durée des projets : trois ans (avec prolongation possible d'un an).
- Les projets à déposer aux 2 appels à projets s'inscrivent dans un ou plusieurs objectifs du plan « *Enseigner à Produire Autrement pour les transitions et l'agroécologie* ».
- Thématiques :

Reconception des modes de production et de transformation  
Adaptation et atténuation des effets du changement climatique  
Mise en place de systèmes alimentaires territoriaux

Gestion intégrée de la santé animale et végétale  
Amélioration du bien-être animal  
Mobilisation du levier du numérique

# Projet de Développement et Chef de Projet

## Les points communs

- Critères d'éligibilité :

- Conduite en mode projet
- Questionnement préalable avec état des conclusions/diagnostic
- Lien avec les autres projets
- Partenariats à mettre en œuvre
- Lien avec le projet d'établissement et/ou le PLEPA
- Equipe projet interne identifiée
- Comité de pilotage (avec DRAAF et partenaires)
- Impacts pédagogiques
- Implication des EA/AT
- Communication

# Projet de Développement et Chef de Projet

## Les points communs

- Procédures :
  - Dépôts des dossiers sur **Démarches Simplifiées** à compter de septembre 2023 pour les chefs de projet et de janvier 2024 pour les projets de développement.
  - Etude de la recevabilité des dossiers
    - avis DRAAF
      - sélection par un jury
        - avis final de la DGER
  - Compléments à apporter sur les dossiers en cours d'année.

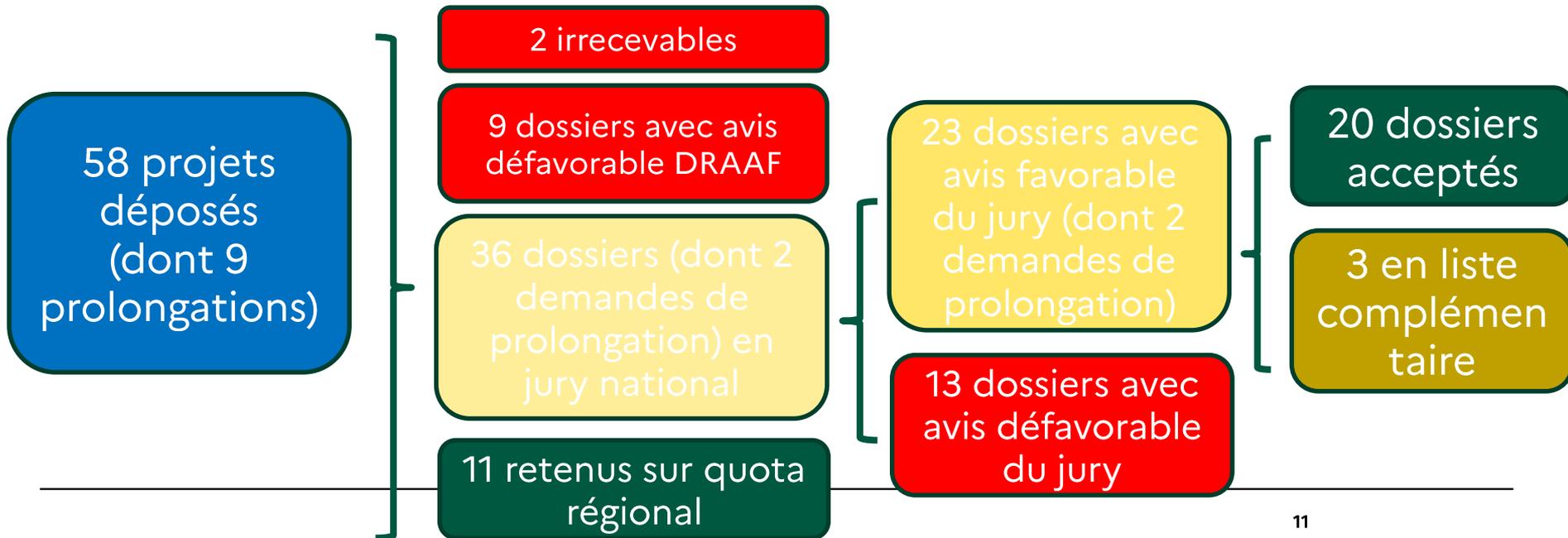
# PROJET DE DÉVELOPPEMENT

- Thématiques spécifiques en plus des thématiques prioritaires: des projets à vocation éducative et culturelle qui concernent l'ensemble des filières de formation et des projets facilitant la mise en oeuvre d'actions de coopération européenne ou internationale.
- Moyens : décharger des enseignants sur 3 ans (216h de DGH) pour la préparation de projets et/ou attribuer une subvention (50 000€ max sur 3 ans)
- Choix des établissements lauréats par les SRFD (quotas régionaux) et/ou via une sélection (jury national et sélection finale par le DGER)
- Dispositif d'accompagnement: via les webinaires d'accompagnement avec la Bergerie nationale, les PNF et le séminaire « Dispositifs »

# PROJET DE DÉVELOPPEMENT

Liste des  
projets en  
cours sur  
ADT

- Éléments de bilan sur 2022/2023 :



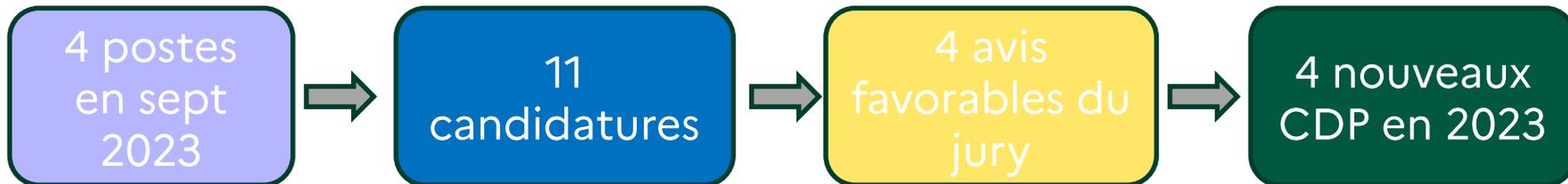
# CHEF DE PROJET

- Exigences supplémentaires :
  - Le projet doit comporter : un volet de développement agricole ou territorial, un volet pédagogique, un volet innovation et un volet recherche ou expérimentation.
  - Partenariats bien identifiés (organismes de recherche, OSP, collectivités territoriales...)
- Moyens : un IAE en sortie d'école
- Avis des SRFD sur les dossiers et une sélection (jury national et sélection finale par le DGER)
- Dispositif d'accompagnement : via un dispositif de formation spécifique géré par l'Institut Agro Dijon, l'accompagnement de la BN et de l'INRAE et le séminaire « Dispositifs »

# CHEF DE PROJET

- Éléments de bilan sur 2022/2023 :

Liste des  
projets en  
cours sur  
ADT



# Ressources humaines



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**RESO'THEM**

Un collectif pour accompagner  
la transition agro-écologique



# Ressources matérielles

Les PNF

Séminaire  
Dispositifs

Site  
CHOROFIL

Site  
CRISALIDE

Site ADT

Boite à  
outils !

# Vos questions ?

- FAQ
  - Projet de développement
  - Chef de projet